



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

La comptabilité et ses applications touchent toutes les sphères de la société. Que ce soit pour établir un budget familial, pour calculer le chiffre d'affaires d'une entreprise ou pour préciser le degré de responsabilité d'un détenteur d'une quote-part, il faut savoir jongler avec les chiffres.

Additions, soustractions, pourcentages, fractions, tout est question de calcul lorsqu'il s'agit de présenter la situation financière et les activités économiques d'une personne morale ou physique. Pour mieux faire connaître la terminologie utilisée par les spécialistes de la comptabilité, l'Office québécois de la langue française a répertorié, avec l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, les termes les plus couramment utilisés dans le domaine.

* Les concepts traités dans ce vocabulaire ont été sélectionnés de concert avec l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec pour refléter la terminologie de base utilisée par les comptables professionnels agréés et les comptables professionnelles agréées. Des définitions simplifiées et des exemples en lien avec ces concepts sont aussi disponibles dans un vocabulaire conçu spécifiquement pour soutenir les apprenants et les apprenantes du français dans leur préparation à l'examen de l'Office québécois de la langue française. L'Office doit en effet s'assurer qu'ils et elles possèdent une connaissance de la langue française appropriée à l'exercice d'une profession régie par un ordre professionnel.

Symboles

-  Termes privilégiés
-  Termes utilisés dans certains contextes
-  Termes déconseillés

Ce vocabulaire est accessible en ligne à l'adresse suivante :

oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/vocabulaire-comptabilite.aspx.

Version PDF du 28 avril 2025

Avertissement : Lors de la conversion du format HTML au format PDF, il est possible que certains caractères spéciaux ou signes typographiques (comme les espaces insécables) n'aient pas été correctement conservés. En cas de disparité, c'est la version en ligne du vocabulaire qui prévaut.



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

Index

A

achat, 1
acompte, 2
actif, 3
action, 4
actionnaire, 5
actions, 6
activités d'exploitation, 7
aide-comptable, 8
analyse financière, 9
audit comptable, 10
auditeur, 11

B

baillieur de fonds, 12
bien immeuble, 13

C

capital de risque, 14
capital social, 15
certificat d'obligation, 16
chiffre d'affaires, 17
chiffrier, 18
client, 19
commerce, 20
comptabilité, 21
comptable, 22
comptable professionnel agréé, 23
compte bancaire, 24
consolidation des états financiers, 25
contrat, 26
contrat de crédit, 27
contribuable, 28
créance, 29
crédit, 30
créditeur, 31

D

débiteur, 32
décaissement, 33
déclaration de revenus, 34
déficit, 35
dépôt bancaire, 36
dépréciation, 37

dette, 38
dividende, 39
documents comptables, 40

E

économie, 41
élément de passif, 42
emprunt, 43
encaisse, 44
encaissement, 45
entreprise, 46
épargne, 47
excédent, 48
excédent budgétaire, 49

F

facture, 50
faillite, 51
financement, 52
fluctuation, 53
fonds, 54
fonds de réserve, 55
frais, 56

I

investissement, 57
investisseur, 58

L

ligne de crédit, 59

M

marché (1), 60
marché (2), 61
marge bénéficiaire, 62
moins-value (1), 63
moins-value (2), 64

N

numéraire, 65

O

obligation, 66
opération financière, 67

P

plus-value (1), 68
plus-value (2), 69
poste, 70
prêt, 71
profession comptable, 72
profit, 73

Q

quote-part, 74

R

recette fiscale, 75
reddition de comptes (1), 76
reddition de comptes (2), 77
reddition de comptes (3), 78
rémunération, 79
rendement (1), 80
rendement (2), 81
restructuration de dettes, 82
retrait bancaire, 83
revenu, 84
revenu brut, 85
revenu net, 86

S

salaire, 87
stratégie de placement, 88
système comptable, 89

T

taux d'intérêt, 90
taxe, 91
tenue des comptes, 92
titre, 93
titre de créance, 94
trésorerie, 95

V

valeur marchande, 96
valeur mobilière, 97
vente, 98
ventilation comptable, 99



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

1. achat

Définition

Acquisition, par une personne physique ou morale, d'un bien, d'un droit, d'un produit, ou d'un service, moyennant un prix convenu.

✓ achat n. m.

anglais

purchase

2. acompte

Définition

Païement par anticipation, effectué ou reçu en déduction du paiement total ultérieur d'un dû.

✓ acompte n. m.
avance n. f.
versement initial n. m.

anglais

downpayment
deposit

3. actif

Définition

Ensemble des biens d'une personne physique ou morale ayant une valeur pécuniaire.

Notes

L'actif représente un avantage futur pour l'entité détentrice en vue d'éventuels échanges, acquisitions ou ventes et il est généralement convertible en espèces.

L'actif s'oppose au passif.

✓ actif n. m.
actifs n. m. pl.

Bien que l'on emploie le plus souvent le terme *actif* en tant que nom collectif pour désigner le présent concept, l'utilisation du pluriel s'est également répandue dans l'usage.

Pour désigner spécifiquement une composante de cet ensemble, on emploie notamment le terme *élément d'actif*.

anglais

assets
asset base

On emploie parfois le terme *asset base* pour désigner plus spécifiquement l'ensemble des biens sur lesquels reposent les activités d'une entité.



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

4. **action**

Définition

Valeur mobilière négociable émise par une société de capitaux et représentant une fraction du capital de celle-ci.

✓ action n. f.

anglais

share

5. **actionnaire**

Définition

Personne physique ou morale propriétaire d'une part du capital d'une société sous forme d'une ou de plusieurs actions.

✓ actionnaire n. m. ou f.

anglais

shareholder
stockholder États-Unis

6. **actions**

Définition

Ensemble de valeurs mobilières qui représentent une participation au capital social d'une société de capitaux.

✓ actions n. f. pl.

anglais

stock

En anglais, le terme *stock*, employé au singulier comme au pluriel, désigne habituellement un groupe d'actions : d'où le pluriel en français. Mais il arrive que, comme le terme *share*, il ne désigne qu'une action.

7. **activités d'exploitation**

Définition

Ensemble des activités ou des opérations d'autogestion d'une entreprise, d'une administration, qui lui permettent d'assurer sa viabilité financière.

✓ activités d'exploitation n. f. pl.
activités de fonctionnement n. f. pl.

anglais

operating activities



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

8. aide-comptable

Définition

Personne responsable de la [tenue des comptes](#) d'une organisation.



aide-comptable n. m. ou f.
commis comptable n. m. ou f.
commise comptable n. f.
teneur de comptes n. m.
teneuse de comptes n. f.
teneur de livres n. m.
teneuse de livres n. f.
comptable n. m. ou f.

anglais

bookkeeper
recordkeeper

9. analyse financière

Définition

Étude de la situation financière d'une entreprise et de son évolution.

Notes

L'analyse financière d'une entreprise est principalement effectuée à partir de ses états financiers, et permet notamment d'évaluer les perspectives d'avenir.



analyse financière n. f.
diagnostic financier n. m.

anglais

financial analysis

10. audit comptable

Définition

Examen des documents comptables se rapportant aux états financiers d'une personne, d'une société ou d'une organisation, effectué par une tierce partie professionnelle et indépendante afin d'en vérifier la conformité.

Notes

L'audit comptable permet de contrôler les comptes, mais il a aussi une dimension prévisionnelle, puisqu'il permet d'élaborer des stratégies afin d'améliorer les rendements et d'éviter de reproduire les erreurs.



audit comptable n. m.
audit n. m.



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité



vérification n. f. Québec/Canada

Le terme *vérification* a été utilisé dans les normes canadiennes jusqu'au 14 décembre 2010, date de passage aux Normes canadiennes d'audit, fondées sur les Normes internationales d'audit (ISA), qui emploient le mot *audit* en français.

anglais

audit

11. **auditeur, auditrice**

Définition

Personne chargée de l'audit d'une société ou d'une organisation.



auditeur n. m.

auditrice n. f.

commissaire aux comptes n. m. ou f.
France

réviseur n. m. Belgique

réviseuse n. f. Belgique

vérificateur n. m. Canada

vérificatrice n. f. Canada

Le terme *vérificateur* a été utilisé dans les normes canadiennes jusqu'au 14 décembre 2010, date de passage aux Normes canadiennes d'audit, fondées sur les Normes internationales d'audit (ISA), qui emploient le mot *auditeur* en français. Afin d'élaborer de telles normes, les divers pays qui partagent la même langue devaient disposer, dans la mesure du possible, d'une terminologie commune et cohérente dans le domaine. Le texte français des normes ISA est le fruit d'une collaboration entre la France, la Belgique, la Suisse et le Canada. L'établissement de la terminologie française à utiliser dans les nouvelles normes a nécessité de nombreux compromis de la part de toutes les parties représentées. L'un des choix les plus lourds de conséquences de cette recherche d'un vocabulaire commun est celui de l'équivalent français des termes *audit* et *auditor*, pour lesquels le consensus international proposé est le mot *audit* et ses dérivés *auditeur* et *auditer*.

anglais

auditor

12. **baillieur de fonds, bailleuse de fonds**

Définition

Personne physique ou morale qui fournit de l'argent à un particulier ou à une entreprise pour financer un projet, soutenir une cause ou couvrir des frais spécifiques.

Notes

Les bailleurs de fonds n'agissent pas dans le but de tirer un bénéfice publicitaire; ce sont des organisations gouvernementales, des fondations privées, des mécènes, etc.



baillieur de fonds n. m.

bailleuse de fonds n. f.

donateur n. m.

donatrice n. f.

Pour désigner une personne morale, l'emploi du masculin est le plus courant (*un baillieur de fonds, un donateur*), mais l'emploi du féminin est admis.



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité



bailleresse de fonds n. f.

Même si les ouvrages de référence relèvent *bailleresse* comme étant la forme féminine de *bailleur*, le féminin *bailleresse de fonds* est privilégié. D'une part, il est nettement plus courant, en plus de constituer le féminin naturel des formes masculines en *-eur*; d'autre part, la variante féminine *bailleresse de fonds* tend à devenir désuète pour désigner le présent concept.

anglais

funder
lender
funds provider
supplier of funds

13. bien immeuble

Définition

Bien qui ne peut pas être déplacé ou auquel la loi reconnaît un caractère immobilier.

Notes

Un bien peut notamment être immeuble par nature (fonds de terre, bâtiment), par destination (équipement industriel d'une usine) ou par détermination de la loi (hypothèque des loyers produits par un immeuble).

Les biens immeubles s'opposent aux biens meubles; ils forment une catégorie de biens qui correspond en grande partie aux biens réels en common law.



bien immeuble n. m.
immeuble n. m.
bien immobilier n. m.

Les termes désignant le présent concept sont plus fréquents au pluriel : *des biens immeubles, des immeubles, des biens immobiliers*.

anglais

immovable property
immoveable property
immovable
immoveable
real estate

Bien qu'il soit davantage associé au domaine de la common law, le terme anglais *real estate* s'emploie parfois en droit civil pour désigner le présent concept.

14. capital de risque

Définition

Somme d'argent investie à haut risque, injectée par des investisseurs dans des entreprises à forte capacité de développement et proposant de nouveaux produits ou services.

Notes

Le capital de risque est généralement investi dans des sociétés non cotées ou en phase préliminaire (amorçage et démarrage).



capital de risque n. m.
capital risque n. m.



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

anglais

venture capital
VC
risk capital

15. capital social

Définition

Ensemble des apports faits par les [actionnaires](#) d'une société, représenté par les [actions](#) émises par celle-ci.



capital social n. m.
capital-actions n. m.

anglais

share capital
capital stock États-Unis

16. certificat d'obligation

Définition

Document, le plus souvent dématérialisé, transmissible et négociable, remis à chaque détenteur d'une [obligation](#).



certificat d'obligation n. m.
obligation n. f.

Par métonymie, le terme *obligation* s'emploie également pour désigner le présent concept.

anglais

bond certificate

17. chiffre d'affaires

Définition

Somme des ventes et des prestations de services d'une entreprise au cours d'une période donnée.

Notes

Lorsque le chiffre d'affaires comprend les taxes récupérables, il est appelé *chiffre d'affaires brut*. Lorsqu'il ne les comprend pas, on parle de *chiffre d'affaires net*. À moins d'indication particulière, le chiffre d'affaires présenté dans l'état des résultats correspond au chiffre d'affaires net.



chiffre d'affaires n. m.
CA n. m.

anglais

sales
sales revenue
sales volume
revenues
turnover Royaume-Uni



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

18. chiffrier

Définition

Registre de comptabilité dans lequel figurent les données qui constituent le résumé d'un état financier.

Notes

Le chiffrier est un tableau comportant plusieurs colonnes où figurent les différents comptes et leurs soldes.

Il existe plusieurs logiciels de chiffriers.



chiffrier n. m.

anglais

worksheet
spreadsheet
working papers

19. client, cliente

Définition

Personne qui acquiert un bien ou un service contre paiement dans un commerce.

Notes

Au sens général, les termes *client* et *acheteur* sont synonymes. Il existe néanmoins des nuances perceptibles : le client est la personne qui fréquente un commerce sans nécessairement acheter quelque chose à chacune de ses visites; l'acheteur est la personne qui, ponctuellement, achète un produit. Par ailleurs, dans un sens spécifique, les termes client et acheteur désignent des appellations d'emploi.



client n. m.
cliente n. f.
acheteur n. m.
acheteuse n. f.



acheteure

La forme *acheteure* est déconseillée puisqu'elle ne respecte pas les règles de formation du féminin des noms en *-teur*.

anglais

customer
shopper

20. commerce

Définition

Activité d'une personne physique ou morale qui consiste en l'achat et en la vente de produits ou de services, ou en l'échange de marchandises.



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

✓ commerce n. m.
activité commerciale n. f.

! négoce n. m.

Le sens moderne de *négoce* se réfère plus précisément à l'activité commerciale sur les marchés internationaux et implique l'idée de « transaction satisfaisante pour les parties prenantes ».

anglais

trade
business

21. comptabilité

Définition

Technique quantitative de mesure et d'enregistrement de l'activité économique d'une organisation ou d'une personne.

✓ comptabilité n. f.

anglais

accounting

22. comptable

Définition

Personne dont le travail consiste à organiser la comptabilité d'une organisation et à en assurer le bon fonctionnement.

✓ comptable n. m. ou f.

anglais

accountant

23. comptable professionnel agréé, comptable professionnelle agréée

Définition

Titre professionnel réservé aux membres de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

Notes

La Loi sur les comptables professionnels agréés, entrée en vigueur le 16 mai 2012, a consacré l'unification de la profession comptable en regroupant sous un même ordre professionnel les comptables agréés (CA), les comptables généraux accrédités (CGA) et les comptables en management accrédités (CMA). L'utilisation de l'expression *expert-comptable* (*experte-comptable*) en tant que titre est interdite par la même Loi.

✓ comptable professionnel agréé n. m.
comptable professionnelle agréée n. f.
CPA n. m. ou f.



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

anglais

chartered professional accountant
CPA

24. compte bancaire

Définition

Compte ouvert dans une banque ou dans un autre établissement de crédit où sont enregistrés les mouvements de dépôt et de retrait de fonds du titulaire du compte.

Notes

Un organisme, une entreprise ou un particulier peut ouvrir un compte bancaire.



compte bancaire n. m.
compte en banque n. m.
compte de banque n. m.

anglais

bank account
banking account

25. consolidation des états financiers

Définition

Méthode comptable qui consiste à regrouper en un seul les états financiers individuels des membres d'un groupe, d'une entreprise, comprenant généralement la société mère et les filiales, en vue de connaître la situation financière générale et les résultats d'ensemble du groupe.



consolidation des états financiers n. f.
consolidation des comptes n. f.
consolidation n. f.

anglais

consolidation of financial statements
consolidation accounting
consolidation

26. contrat

Définition

Convention juridique par laquelle une ou plusieurs personnes, physiques ou morales, s'obligent envers une ou plusieurs autres à faire ou à ne pas faire quelque chose.

Notes

Le contrat peut créer des obligations, les modifier ou les éteindre. Il peut également avoir pour effet de constituer, de transférer, de modifier ou d'annuler des droits réels.



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

✓ contrat n. m.

anglais

contract

27. contrat de crédit

Définition

Contrat par lequel une personne morale ou physique met une somme d'argent à la disposition d'une autre en contrepartie d'une promesse de restitution dans un délai prédéfini.

Notes

Le contrat de crédit atteste du lien de droit établi lorsqu'un **crédit** est accordé.

✓ contrat de crédit n. m.

anglais

loan contract
loan agreement
lending agreement
loan

28. contribuable

Définition

Personne physique ou morale assujettie à l'impôt et qui, à ce titre, est appelée à payer périodiquement des impôts ou des taxes conformément aux lois fiscales en vigueur.

✓ contribuable n. m. ou f.

Pour désigner une personne morale, l'emploi du masculin est le plus courant (*un contribuable*), mais l'emploi du féminin est admis.

✗ payeur de taxes Québec
payeuse de taxe

Le terme *payeur de taxe* (de même que sa variante féminine *payeuse de taxe*), calqué sur l'anglais *taxpayer*, est déconseillé parce qu'il ne s'inscrit pas dans la norme sociolinguistique du français au Québec.

anglais

taxpayer

29. créance

Définition

Somme qu'un prêteur est en droit de réclamer à un emprunteur.

Notes

La même somme est une dette du point de vue du prêteur, et une créance du point de vue de l'emprunteur.



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité



créance n. f.

Par extension, le terme *créance* désigne aussi le droit et le [titre de créance](#) qui en fait foi.

anglais

debt
claim
receivable

30. crédit

Définition

Opération par laquelle une personne morale ou physique met un bien à la disposition d'une autre, moyennant généralement le paiement d'intérêts.

Notes

Le crédit, qui donne par ailleurs naissance à une [créance](#), est le plus souvent octroyé pour le [prêt](#) de biens meubles ou immeubles. Toutefois, peu importe l'objet du besoin de crédit, il est toujours véritablement question d'un prêt de fonds : l'emprunteur peut disposer du bien une fois l'entente conclue, mais celui-ci demeure la propriété du prêteur tant que l'entièreté du prêt n'a pas été remboursée. Il s'agit donc d'un prêt de fonds pour l'achat du bien.

Avant d'accorder un crédit à un emprunteur, le prêteur s'assure généralement de sa solvabilité. Par ailleurs, on nomme [contrat de crédit](#) le document qui atteste du lien de droit établi à l'attribution d'un crédit.



crédit n. m.

Par extension, le *crédit* peut aussi bien désigner l'opération que son résultat.

On retrouve parfois les termes *crédit* et *prêt* employés de manière interchangeable.

anglais

credit

31. créancier, créditrice

Définition

Personne physique ou morale qui dispose de sommes portées à son crédit par un [débiteur](#) ou qui a consenti un crédit.



créancier n. m.
créditrice n. f.

Pour désigner une personne morale, l'emploi du masculin est le plus courant (*un créancier*), mais l'emploi du féminin est admis.

anglais

creditor

32. débiteur, débitrice

Définition

Personne physique ou morale ayant contracté une dette à l'égard d'une autre.



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité



débiteur n. m.
débitrice n. f.

Pour désigner une personne morale, l'emploi du masculin est le plus courant (*un débiteur*), mais l'emploi du féminin est admis.

anglais

debtor

33. décaissement

Définition

Somme d'argent déduite d'une [trésorerie](#).

Notes

Par exemple, un décaissement peut être motivé par un investissement ou le remboursement d'un emprunt.

On oppose le décaissement à l'[encaissement](#), qui est une somme d'argent ajoutée à une trésorerie.



décaissement n. m.

Par extension, le terme *décaissement* peut aussi désigner l'action de déduire des fonds d'une trésorerie.

anglais

cash outflow

34. déclaration de revenus

Définition

Action par laquelle un [contribuable](#) déclare ses revenus annuels et calcule l'impôt à payer ou le surplus d'impôt payé à l'administration fiscale au moyen d'un formulaire prescrit.



déclaration de revenus n. f.
déclaration fiscale n. f.
déclaration d'impôt n. f.
déclaration d'impôts n. f.
déclaration d'impôt sur le revenu n. f.
déclaration d'impôts sur le revenu n. f.

Dans l'usage administratif, c'est le terme *déclaration de revenus* qui est employé au Canada, et plus particulièrement au Québec. On considère en effet que ce sont d'abord les revenus déclarés qui déterminent l'impôt à payer; c'est pourquoi certains dictionnaires signalent que *déclaration d'impôt* (ou *d'impôts*) et *déclaration d'impôt* (ou *d'impôts*) *sur le revenu* est un emploi abusif. Ce raccourci est toutefois bien implanté dans l'usage dans toute la francophonie et est admis dans plusieurs ouvrages de référence.

Les termes *déclaration de revenus*, *déclaration fiscale*, *déclaration d'impôt* (ou *d'impôts*) et *déclaration d'impôt* (ou *d'impôts*) *sur le revenu* peuvent, par extension, s'employer pour désigner le formulaire sur lequel on fait la déclaration.

Les verbes les plus couramment employés dans ce contexte sont *remplir* ou *produire* (en anglais, *to complete* ou *to file*). On dira, par exemple, *remplir une déclaration de revenus* au sens de « inscrire des renseignements dans les cases appropriées d'un formulaire », *produire* ou *souscrire une déclaration de revenus* au sens de « présenter son formulaire rempli aux autorités compétentes ».



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité



rapport d'impôt
rapport d'impôts

Le terme *rapport d'impôt* (ou *d'impôts*) est déconseillé, car un rapport est plutôt un exposé détaillé dans lequel on relate des faits ou des événements. Cet emploi pourrait être un calque de *report* dans la construction (*income*) *tax report*, qui est toutefois peu attestée en anglais pour désigner ce concept.

anglais

income tax return
tax return

35. déficit

Définition

Solde négatif d'un [compte bancaire](#) ou d'un bilan financier résultant de l'écart entre les dépenses et les revenus.

Notes

Le déficit est le contraire d'un bénéfice. Il s'agit ici d'un concept général; il existe différents types de déficits.



déficit n. m.
perte comptable n. f.

Le terme *perte comptable* s'utilise le plus souvent au pluriel.

anglais

deficit
shortage
shortfall

36. dépôt bancaire

Définition

Opération qui consiste à déposer une somme d'argent dans un [compte bancaire](#).

Notes

En contrepartie du fait qu'elle assure la disponibilité et la sécurité d'une somme d'argent déposée chez elle, la banque obtient le droit de la faire fructifier pour son bénéfice.

Le dépôt bancaire s'oppose au [retrait bancaire](#).



dépôt bancaire n. m.
dépôt en banque n. m.
dépôt n. m.

Par extension, le terme *dépôt bancaire* peut aussi désigner la somme d'argent confiée à un établissement bancaire.

En contexte, la forme courte *dépôt* s'emploie fréquemment pour désigner le présent concept.

anglais

bank deposit
deposit



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

37. **dépréciation**

Définition

Perte de valeur subie par un bien, attribuable à des phénomènes purement techniques consécutifs à l'utilisation de ce bien ou à l'action du milieu, ou à des phénomènes d'origine économique, comme le progrès technologique et les changements de comportement des acheteurs.

Notes

Parmi les phénomènes d'origine technique, on trouve notamment la dépréciation physique du bien, c'est-à-dire son usure, et parmi les phénomènes d'origine économique, on trouve notamment la dépréciation fonctionnelle, ou obsolescence, du bien.

Si la dépréciation physique est relativement certaine, la dépréciation fonctionnelle est parfois très aléatoire.

La constatation comptable des dépréciations subies est réalisée par voie d'amortissement ou de provision.



dépréciation n. f.

anglais

depreciation

38. **dette**

Définition

Somme d'argent qu'une personne morale ou physique est tenue de rembourser à une autre.

Notes

Une dette peut être régie par un [contrat de crédit](#). Par ailleurs, la dette et la [créance](#) constituent deux perspectives de même lien de droit, la première selon le point de vue de l'emprunteur, et la deuxième, selon celui du prêteur.



dette n. f.

anglais

debt

39. **dividende**

Définition

Partie du bénéfice qu'une société de capitaux verse à ses actionnaires selon la quantité et le type d'actions qu'ils détiennent.

Notes

C'est le conseil d'administration d'une société de capitaux qui établit la politique de dividende, déterminant ainsi, à sa discrétion, le montant et la fréquence de versements.



dividende n. m.



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité



dividende sur actions

Le terme *dividende sur actions*, sans autre précision, est déconseillé, puisqu'il est pléonastique. En effet, les dividendes sont toujours versés en fonction du nombre d'actions détenues. Toutefois, cette forme est acceptable lorsqu'elle comporte une précision sur le type d'actions dont il est question, par exemple dans *dividendes sur actions ordinaires*, *dividendes sur actions privilégiées*, *dividendes sur actions propres*, etc.

anglais

dividend

40. documents comptables

Définition

Documents servant à la consignation des opérations comptables d'une organisation.

Notes

Parmi les documents comptables, on trouve, entre autres, le grand livre, les comptes, les journaux et les fichiers.



documents comptables n. m. pl.

livres comptables n. m. pl.

registres comptables n. m. pl.

anglais

accounting records

books of account

accounting books

accounting data

account books

41. économie

Définition

Ensemble des connaissances concernant les activités humaines de production, de consommation, de répartition et d'échange des richesses d'une société.



économie n. f.

économique n. m.

sciences économiques n. f. pl.

Lorsque l'on parle des sciences économiques, on se réfère plus spécifiquement à la discipline qui fait partie des sciences humaines et sociales, et qui est enseignée. Le terme est très rarement utilisé au singulier.

anglais

economics

economy



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

42. élément de passif

Définition

Dettes, obligation ou charge d'une personne qui grève son patrimoine.

Notes

Les termes *élément de passif* et *passif* s'emploient généralement par opposition à élément d'actif.



élément de passif n. m.
passif n. m.

Le terme passif désigne également l'ensemble des dettes, des obligations et des charges d'une personne.

anglais

liability

43. emprunt

Définition

Action d'utiliser temporairement le bien d'une autre personne morale ou physique, le plus souvent des fonds, selon des conditions contractuelles préétablies.

Notes

L'emprunt et le [prêt](#) constituent deux perspectives du même lien de droit, le premier selon le point de vue de l'emprunteur, et le deuxième, selon celui du prêteur.



emprunt n. m.

Par extension, le terme *emprunt* peut aussi désigner le bien dont dispose une personne morale ou physique.

anglais

loan
borrowing

En anglais, le terme *loan* est utilisé à la fois pour désigner le prêt et l'emprunt.

44. encaisse

Définition

Poste de l'état financier où figure l'ensemble des moyens de paiement disponibles dans les comptes bancaires d'une entité.

Notes

L'encaisse comprend divers types de liquidités.



encaisse n. f.

anglais

cash on hand
cash in hand
cash



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

45. encaissement

Définition

Somme d'argent ajoutée à une [trésorerie](#).

Notes

Par exemple, un encaissement peut résulter d'une vente, d'une prestation de services ou de la réception des intérêts d'un placement.

On oppose l'encaissement au [décaissement](#), qui est une somme d'argent déduite d'une trésorerie.



encaissement n. m.

Par extension, le terme *encaissement* peut aussi désigner l'action d'ajouter des fonds à une trésorerie.

anglais

cash inflow

46. entreprise

Définition

Organisation qui exerce une activité économique organisée, généralement à caractère commercial, en mettant en œuvre des ressources humaines, matérielles et financières conformément à des objectifs préalablement définis.

Notes

L'activité de l'entreprise consiste à concevoir, à produire, à transformer, à échanger ou à vendre des biens, ou encore à fournir des services.

Les entreprises peuvent revêtir des formes juridiques diverses.



entreprise n. f.

firme n. f.

anglais

enterprise

business

firm

concern

business enterprise

47. épargne

Définition

Partie des revenus d'une entreprise ou d'un particulier qui n'est pas dépensée et qui constitue une réserve de [fonds](#).



épargne n. f.

anglais

savings



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

48. excédent

Définition

Balance positive entre deux montants.

Notes

L'excédent peut être matériel comme financier.



excédent n. m.

surplus n. m.

anglais

surplus

excess

overage

49. excédent budgétaire

Définition

Total des sommes excédentaires des recettes prévues sur les dépenses figurant au budget d'une administration publique.



excédent budgétaire n. m.

excédent n. m.

surplus budgétaire n. m. Québec/Canada

surplus n. m. Québec/Canada

Le terme *surplus budgétaire* (et sa forme abrégée *surplus*), calque de l'anglais *budgetary surplus*, est employé par les spécialistes du domaine et est présent dans la plupart des ouvrages spécialisés qui traitent de finance, et son emploi ne fait l'objet d'aucune réticence à l'écrit. De plus, le terme *surplus* est synonyme d'*excédent*.

anglais

budgetary surplus

budget surplus

surplus

50. facture

Définition

Pièce attestant de l'achat ou de la vente d'un bien ou d'un service, et qui en indique la nature et le prix.

Notes

Même si les termes français *facture*, *compte*, *addition* et *note* ont comme équivalent anglais le mot *bill*, ils ne sont pas interchangeables. La facture est un document établi lors de la conclusion d'une opération d'achat ou de vente, qui sert à prouver l'authenticité de cette opération. Le compte est un état, un relevé indiquant le montant d'une ou de plusieurs dépenses. La note (par exemple, une note d'hôtel) est un document sur lequel figurent les détails d'un compte. L'addition est une note indiquant les détails d'un compte à acquitter dans un établissement de restauration.



facture n. f.



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

anglais
bill

51. faillite

Définition

État d'une personne physique ou morale qui se trouve en insuffisance de fonds pour effectuer ses paiements.

Notes

La faillite implique généralement une cession des biens. Au Canada, la Loi sur la faillite et l'insolvabilité libère de ses dettes la personne qui déclare faillite; un syndic est nommé pour gérer et liquider les biens.



faillite n. f.



cessation de paiement n. f. France
dépôt de bilan n. m. France

Les termes *cessation de paiement* et *dépôt de bilan* s'appliquent le plus souvent à la faillite d'une entreprise plutôt qu'à celle d'un individu.

anglais
bankruptcy

52. financement

Définition

Opération qui consiste à obtenir les fonds nécessaires à la réalisation d'un projet ou au fonctionnement d'une organisation.



financement n. m.

Par extension, on emploie aussi *financement* pour désigner les méthodes et les moyens utilisés pour effectuer cette opération.

anglais
financing
funding

53. fluctuation

Définition

Mouvement généralement cyclique, à la hausse ou à la baisse, de l'activité économique, évalué à partir d'une tendance.

Notes

Une fluctuation à la baisse est un signe de mauvaise santé de l'économie, qui peut éventuellement mener à une récession; lorsque la fluctuation est à la hausse, l'économie est en croissance.



fluctuation n. f.

Le terme *fluctuation* est souvent utilisé au pluriel.

anglais
fluctuation



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

54. fonds

Définition

Ressources financières détenues par une personne ou par une collectivité.

Notes

Les fonds peuvent notamment servir au démarrage d'une entreprise, à l'acquisition de nouveaux équipements ou au financement d'un projet.



fonds n. m. pl.
capitaux n. m. pl.

En finance, le terme *fonds*, employé seul, réfère à un concept de base très général; pour cette raison, il est souvent accompagné d'un spécifique. L'orthographe des homophones *fond*, *fonds* et *fonds* ne doit pas être confondue.

anglais

fonds
capital

55. fonds de réserve

Définition

Fonds mis de côté pour la réalisation d'un projet ou pour parer aux dépenses imprévues.

Notes

Les gestionnaires d'immeuble, les caisses de retraite et même certains pays ont généralement un fonds de réserve.



fonds de réserve n. m.
fonds de prévoyance n. m.

anglais

reserve fund
contingency fund
provident fund

56. frais

Définition

Argent versé en contrepartie d'un bien ou de la prestation d'un service.



frais n. m. pl.

Le terme *frais* ne s'emploie jamais au singulier. On dira, par exemple, des frais judiciaires, des frais d'administration, des frais de courtage, des frais funéraires, etc.



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité



coût n. m.

cout n. m. rectifications de
l'orthographe

Le terme coût est souvent synonyme de *frais*, surtout lorsqu'il est utilisé au pluriel, mais les deux termes ne commutent pas dans tous les contextes : on dira, indifféremment, *un coût* ou *des frais supplémentaires*; mais *le coût d'une maison* est son prix à l'achat, tandis que *les frais d'une maison* font référence aux sommes qui s'ajoutent éventuellement au coût (frais de notaire, frais d'évaluation, frais d'entretien, etc.). Donc, lorsque le terme *coût*, au singulier, s'applique au montant de ce que coûte quelque chose, il n'est généralement pas synonyme de *frais*.

anglais

fee
costs
fees

57. investissement

Définition

Acquisition, par une personne physique ou morale, de biens mobiliers ou immobiliers, ou d'**actifs** en vue de dégager un bénéfice et d'assurer ainsi un rendement des **fonds** investis.



investissement n. m.

anglais

investment

58. investisseur, investisseuse

Définition

Personne physique ou morale qui affecte son **épargne** à un placement.

Notes

Selon sa motivation, la forme de ses placements et le type d'opérateur, l'investisseur peut être dénommé **actionnaire**, obligataire, investisseur institutionnel, investisseur professionnel, investisseur individuel, spéculateur sur séance, etc.



investisseur n. m.
investisseuse n. f.

Dans le cas où le terme *investisseur* est employé pour désigner une personne morale, l'emploi du masculin et du singulier est le plus courant, mais le féminin est admis, et le pluriel est possible.

anglais

investor



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

59. ligne de crédit

Définition

Montant d'un **crédit** préautorisé, accordé par un établissement de crédit à un emprunteur, qui peut utiliser des fonds disponibles, jusqu'à un maximum.



ligne de crédit n. f.
marge de crédit n. f.

anglais

line of credit
LOC
credit line

60. marché (1)

Définition

Volume des offres et des demandes pour un bien ou un service, qui a une incidence sur l'économie d'un secteur ou d'une région.

Notes

On parlera du marché du carbone, du pétrole, du tourisme d'aventure, etc.



marché n. m.

anglais

market

61. marché (2)

Définition

Groupe de consommateurs et d'acheteurs, potentiels ou réels, d'un type de bien ou d'un service donné, qui sont nécessaires à la viabilité d'un secteur ou d'une entreprise.

Notes

On dira, par exemple, le marché des jeunes, le marché des végétaliens, le marché des vapoteurs.



marché n. m.

anglais

market



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

62. marge bénéficiaire

Définition

Indicateur de rentabilité d'un [commerce](#), calculé en soustrayant les coûts afférents au prix de vente d'un bien ou d'un service.

Notes

La marge bénéficiaire est calculée par rapport à divers types de coûts comme : le coût d'achat, le coût de production, les coûts directs, le coût de revient, etc. Elle est parfois exprimée en pourcentage.

En gestion, on s'attardera aussi bien à la marge bénéficiaire dégagée à la vente d'un produit ou d'un service qu'à celle dégagée par une entité lors d'une période donnée, tous profits confondus.



marge bénéficiaire n. f.
marge de profit n. f.

anglais

profit margin
margin

63. moins-value (1)

Définition

Perte subie lors de la vente d'une immobilisation à un prix inférieur à son coût d'acquisition.

Notes

Un terrain ou un bâtiment sont des exemples d'immobilisations qui, une fois vendues, peuvent générer une moins-value.

La moins-value s'oppose à la [plus-value](#), qui, elle, est un profit réalisé lors de la vente d'une immobilisation.



moins-value n. f.
perte en capital n. f.
moins-value réalisée n. f.
moins-value de cession n. f.
moins-value immobilière n. f.
moins-value sur réalisation n. f.

En comptabilité, le terme [moins-value](#) est également employé pour désigner l'amoidrissement de la valeur marchande d'un actif.

Le terme *perte en capital*, surtout usité au Québec et dans le reste du Canada francophone, est généralement employé pour désigner le présent concept en contexte d'analyse fiscale.

Les termes *moins-value de cession* et *moins-value immobilière* s'emploient plus fréquemment en Europe francophone.

Le terme *moins-value sur réalisation* connaît une variante avec la préposition *de* : *moins-value de réalisation*.



moins-value sur capital n. f.

Par définition, une moins-value affectera toujours le capital du propriétaire d'une immobilisation, ce pour quoi le terme *moins-value sur capital* est pléonastique.

anglais

capital loss

On trouve également les termes *loss on asset disposal* et *loss on sale of asset* pour désigner le présent concept.



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

64. moins-value (2)

Définition

Amoindrissement de la valeur marchande d'un actif par rapport à son coût d'acquisition ou à sa valeur comptable, sans qu'il ait subi de transformation matérielle.

Notes

On attribue le plus souvent une moins-value à des facteurs étrangers à la bonne gestion d'un actif (par exemple, une baisse de prix).

La moins-value s'oppose à la [plus-value](#) qui, elle, est l'accroissement de la valeur marchande d'un actif.



moins-value n. f.
moins-value latente n. f.
dépréciation n. f.
perte de valeur n. f.

En comptabilité, le terme [moins-value](#) est également employé pour désigner une perte subie lors de la vente d'une immobilisation.

anglais

depreciation
decline in value
reduction in value

65. numéraire

Définition

Billet de banque ou pièce de monnaie ayant cours légal et constituant un moyen de paiement.



numéraire n. m.
argent n. m.
argent liquide n. m.
monnaie légale n. f.
espèces n. f. pl.

Le terme *numéraire* relève de la langue juridique en finance; il ne s'entend pas dans la langue courante.



argents

Le terme *argents* (utilisé au pluriel), sans doute calqué sur l'anglais *moneys*, est déconseillé parce qu'il n'est pas légitimé dans l'usage en français au Québec et par les spécialistes du domaine de la finance. Selon le contexte, *argents* pourra être remplacé par l'un de ses équivalents.

anglais

cash
currency
money
specie



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

66. obligation

Définition

Titre de créance émis par une société ou une collectivité publique pour répondre à un besoin d'emprunt, conférant à son détenteur le droit de percevoir un intérêt.

Notes

Contrairement à certains types d'**actions** et à la **quote-part**, l'obligation ne donne généralement aucun droit d'intervention sur le plan de la gestion. Par ailleurs, l'intérêt associé à la possession d'une obligation est le plus souvent versé de manière périodique.

L'obligation fait partie des différents types de valeurs mobilières.



obligation n. f.
titre obligataire n. m.

anglais

bond

67. opération financière

Définition

Affaire conclue entre deux parties, dont l'une fait l'acquisition d'un bien, mobilier ou immobilier, en échange d'un droit, d'argent, d'une concession.



opération financière n. f.
transaction financière n. f.

On pourra employer simplement les termes *opération* ou *transaction* dans les cas où le contexte ne porte pas à confusion.

anglais

financial transaction
transaction

68. plus-value (1)

Définition

Profit réalisé lors de la vente d'une immobilisation à un prix supérieur à son coût d'acquisition.

Notes

Un terrain ou un bâtiment sont des exemples d'immobilisations qui, une fois vendues, peuvent générer une plus-value.

La plus-value s'oppose à la **moins-value**, qui, elle, est une perte subie lors de la vente d'une immobilisation.

On trouve parfois les termes *plus-value de réalisation*, *plus-value sur réalisation* et *plus-value matérialisée* pour désigner le présent concept.



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité



plus-value n. f.
gain en capital n. m.
plus-value réalisée n. f.
plus-value de cession n. f.
plus-value immobilière n. f.

En comptabilité, le terme **plus-value** est également employé pour désigner l'accroissement de la valeur marchande d'un actif.

Le terme *gain en capital*, surtout usité au Québec et dans le reste du Canada francophone, est généralement employé pour parler du présent concept en contexte d'analyse fiscale.

Les termes *plus-value de cession* et *plus-value immobilière* s'emploient plus fréquemment en Europe francophone.



plus-value en capital n. f.

Par définition, une plus-value affectera toujours le capital du propriétaire d'une immobilisation, ce pourquoi le terme *plus-value en capital* est pléonastique.

anglais

capital gain
capital profit
gain on asset disposal

On trouve également les termes *capital gain on asset disposal* et *gain on sale of asset* pour désigner le présent concept.

69. plus-value (2)

Définition

Accroissement de la valeur marchande d'un actif par rapport à son coût d'acquisition ou à sa valeur comptable, sans qu'il ait subi de transformation matérielle.

Notes

On attribue le plus souvent la plus-value à des facteurs étrangers à la bonne gestion d'un actif (par exemple, une hausse de prix).

La plus-value s'oppose à la **moins-value**, qui, elle, est l'amoindrissement de la valeur marchande d'un actif.

On trouve plus rarement le terme *accroissement de valeur* (*increase in value*, en anglais) pour désigner le présent concept.



plus-value n. f.
plus-value latente n. f.
appréciation n. f.

En comptabilité, le terme **plus-value** est également employé pour désigner un profit réalisé lors de la vente d'une immobilisation.

anglais

appreciation

70. poste

Définition

Subdivision d'un document comptable ou financier, principalement constitué d'un intitulé et du montant correspondant.



poste n. m.
poste budgétaire n. m.



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité



item
item budgétaire

Item, emprunté à l'anglais, et *item budgétaire* sont déconseillés pour désigner le présent concept, parce qu'ils ne s'inscrivent pas dans la norme sociolinguistique du français au Québec. *Item* est légitimé pour désigner d'autres concepts, notamment en linguistique, en didactique ou en psychologie, mais en comptabilité, les spécialistes privilégient l'usage de *poste* ou de *poste budgétaire*.

anglais

line item
item

71. prêt

Définition

Action de mettre temporairement un bien, le plus souvent des fonds, à la disposition d'une autre personne morale ou physique, selon des conditions contractuelles préétablies.

Notes

On précise le plus souvent le type de prêt dont il est question en fonction de sa durée (temporaire, à court terme, à long terme), de sa destination (prêt constructeur) ou de ce qui est donné en garantie (prêt hypothécaire).

Le prêt et l'[emprunt](#) constituent deux perspectives du même lien de droit, le premier selon le point de vue du prêteur, et le deuxième, selon celui de l'emprunteur.



prêt n. m.

Par extension, le terme *prêt* peut aussi désigner le bien mis à la disposition d'une personne morale ou physique.

On trouve parfois les termes *prêt* et [crédit](#) employés de manière interchangeable.

anglais

loan
loan receivable
lending

En anglais, le terme *loan* est utilisé à la fois pour désigner le prêt et l'emprunt.

72. profession comptable

Définition

Pratique de la [comptabilité](#) en tant que profession.



profession comptable n. f.
comptabilité n. f.

anglais

accountancy



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

73. profit

Définition

Somme d'argent dégagée du calcul de la différence entre les produits et les coûts d'une activité ou d'une opération donnée.



profit n. m.
bénéfice n. m.

anglais

profit

74. quote-part

Définition

Titre de propriété représentant une fraction du capital d'une société de personnes, donnant droit aux bénéfices tout en créant une obligation vis-à-vis des pertes.

Notes

La responsabilité du détenteur d'une quote-part est établie en fonction du pourcentage de capital qu'il détient dans la société.

Il peut s'agir, entre autres, de la quote-part des bénéfices d'une société revenant à une autre, de la quote-part des bénéfices d'une société de personnes revenant à chaque associé, de la quote-part des bénéfices de chacune des personnes associées à une opération financière ou de la quote-part des dépenses pour chacun des membres d'un groupement d'achats.

Le terme *part* s'utilise parfois en contexte pour désigner le présent concept.



quote-part n. f.
part sociale n. f.

En orthographe rectifiée, on écrira *quotepart*, sans trait d'union et sans espace.

Au pluriel, on écrira : *des quotes-parts*.

Au Québec, le terme *part sociale* désigne le plus souvent la fraction de propriété que possède un membre dans une coopérative.

anglais

share

75. recette fiscale

Définition

Ensemble des sommes qu'une administration publique tire des impôts directs et indirects et des **taxes** que paient les contribuables.



recette fiscale n. f.
recette d'impôt n. f.

Les termes *recette fiscale* et *recette d'impôt* s'emploient le plus souvent au pluriel.

anglais

tax revenue



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

76. reddition de comptes (1)

Définition

État financier portant à la fois sur le capital et sur les revenus d'une succession, dressé par l'exécuteur testamentaire pour rendre compte de la gestion d'une succession et, le cas échéant, de la façon dont les biens qui en font partie ont été distribués.

Notes

Cet état financier peut prendre la forme d'un tableau.



reddition de comptes n. f.

reddition de compte n. f.

anglais

accounting

charge and discharge statement

77. reddition de comptes (2)

Définition

Opération consistant, pour toute personne qui a géré les intérêts ou le patrimoine d'autrui, à présenter ses comptes de résultats à qui de droit.

Notes

La reddition de comptes peut se faire, selon le cas, en privé ou en justice.



reddition de comptes n. f.

reddition de compte n. f.

anglais

accounting

78. reddition de comptes (3)

Définition

Opération qui découle de l'obligation de répondre de l'exercice d'une responsabilité qui a été conférée à un ministère, à un organisme ou à une institution.

Notes

Dans l'administration publique québécoise, la reddition de comptes vise à démontrer l'adéquation entre la mission, le plan stratégique, les obligations législatives, les capacités organisationnelles et les résultats atteints.



reddition de comptes n. f.

reddition de compte n. f.

reddition des comptes n. f.



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

anglais

accountability
performance reporting

79. rémunération

Définition

Ensemble de compensations pécuniaires et d'avantages divers que l'on accorde à une personne en contrepartie d'un travail ou de la prestation d'un service.

Notes

La rémunération prend des appellations différentes selon le travail fourni et la façon dont elle est versée. Il peut s'agir, par exemple, d'honoraires (services professionnels), d'une commission (vendeurs), d'un cachet (artistes) ou d'un [salaire](#) (personnel salarié).

Il ne faut pas confondre la rémunération et le salaire, qui est une somme d'argent qu'une organisation verse régulièrement à un salarié. Un salaire est une forme de rémunération, mais non le contraire.



rémunération n. f.

anglais

remuneration
compensation package
compensation
salary

80. rendement (1)

Définition

Perte ou profit exprimés en valeur pécuniaire, provenant d'un investissement et calculés en fonction d'une période de référence.

Notes

Le rendement est le plus souvent calculé en établissant la différence entre la somme initiale investie et la valeur finale de l'investissement, sur une année.

On peut mesurer le rendement de dividendes tirés d'un placement en actions, par exemple.



rendement n. m.

Le terme [rendement](#) est également employé pour désigner une perte ou un profit exprimés sous forme de rapport en pourcentage.

anglais

return
investment performance

En français, le terme *rendement* est employé pour désigner deux concepts connexes qui se rendent en anglais par les termes *yield* et *return*. En effet, alors que *return* correspond généralement à un rendement exprimé par une différence, *yield* désigne le plus souvent un rendement exprimé par un rapport en pourcentage.



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

81. rendement (2)

Définition

Perte ou profit exprimés sous forme de rapport en pourcentage, provenant d'un investissement et calculés en fonction d'une période de référence.

Notes

Le rendement correspond généralement au rapport entre le [rendement](#) (en valeur pécuniaire) et le prix d'achat, la valeur actuelle du marché ou une tout autre mesure de la valeur de l'investissement, sur une année.

Par exemple, on peut mesurer le rendement de dividendes tirés d'un placement en actions ou celui des bénéfices que procurent de nouvelles installations.



rendement n. m.



retour sur l'investissement
RSI
retour sur investissement
RSI
retour d'investissement
ROI

Les calques *retour sur l'investissement*, *retour sur investissement*, *retour d'investissement* et *RSI*, employés sous l'influence du terme anglais *return on investment*, sont déconseillés parce qu'ils ne s'inscrivent pas dans la norme sociolinguistique du français au Québec. En outre, ils ne s'intègrent pas au système linguistique du français, car le terme *retour*, qui évoque l'idée de réciprocité et d'échange, ne convient pas pour désigner le concept de « rendement ».

L'emprunt intégral à l'anglais *ROI* est déconseillé parce qu'il n'est pas légitimé en français au Québec et qu'il correspond au sigle du terme anglais *return on investment*.

anglais

yield
return on investment
ROI

En français, le terme *rendement* est employé pour désigner deux concepts connexes qui se rendent en anglais par les termes *yield* et *return*. En effet, alors que *return* correspond généralement à un rendement exprimé par une différence, *yield* désigne le plus souvent un rendement exprimé par un rapport en pourcentage.

82. restructuration de dettes

Définition

Opération financière qui consiste à alléger le poids d'une ou plusieurs dettes en assouplissant leurs modalités de remboursement.

Notes

La restructuration de dettes peut se faire en regroupant celles-ci sous forme de prêt unique à paiements fixes, en révisant les taux d'intérêt, en prolongeant la période de remboursement, etc. La restructuration de dettes est généralement envisagée comme ultime recours avant une déclaration de [faillite](#).



restructuration de dettes n. f.
consolidation de dettes n. f.
consolidation n. f.



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

anglais

debt restructuring
debt consolidation
consolidation

83. retrait bancaire

Définition

Opération qui consiste à retirer une somme d'argent d'un [compte bancaire](#).

Notes

Le retrait bancaire s'oppose au [dépôt bancaire](#).



retrait bancaire n. m.
retrait n. m.

Par extension, le terme *retrait bancaire* peut aussi désigner la somme d'argent que l'on retire d'un compte.

En contexte, la forme courte *retrait* s'emploie fréquemment pour désigner le présent concept.

anglais

bank withdrawal
withdrawal

84. revenu

Définition

Somme amassée par une personne morale ou physique, qui résulte de ses activités ou de la fructification de son capital.

Notes

Le [salaire](#), le [profit](#), la prestation de retraite et le [dividende](#) sont des exemples de sommes d'argent pouvant faire partie d'un revenu.



revenu n. m.

Lorsqu'il est précisément question de la comptabilité d'une personne morale ou physique, le terme *revenu* s'emploie aussi au sens de [revenu brut](#).

anglais

income
revenue
earnings

85. revenu brut

Définition

[Revenu](#) totalisé avant la déduction de taxes et de frais.



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

Notes

Les taxes et les frais à déduire varient en fonction des activités de la personne et de son statut juridique, c'est-à-dire selon qu'elle est une personne morale ou physique.



revenu brut n. m.

anglais

gross income
revenue
gross earnings

86. **revenu net**

Définition

Revenu totalisé après déduction de taxes et de frais.

Notes

Les taxes et les frais à déduire varient en fonction des activités de la personne et de son statut juridique, c'est-à-dire selon qu'elle est une personne morale ou physique.



revenu net n. m.

anglais

net income
net earnings
earnings

87. **salaire**

Définition

Somme d'argent qu'une organisation verse régulièrement à un salarié, en contrepartie du travail effectif de celui-ci.

Notes

Le salaire est généralement fixé, à la signature d'un contrat individuel de travail, en vertu d'une convention collective ou d'une entente conclue entre un employeur et un salarié.

Le salaire est une forme de **rémunération**.



salaire n. m.

anglais

salary



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

88. stratégie de placement

Définition

Plan d'économie financière, élaboré à l'aide de divers produits et instruments de protection et de fructification des **fonds** d'un investisseur.

Notes

Une stratégie de placement est généralement nécessaire pour réaliser à plus ou moins long terme des objectifs comme l'achat d'une maison, des projets d'études, la retraite, etc.



stratégie de placement n. f.
stratégie d'investissement n. f.
stratégie financière n. f.

anglais

investment strategy

89. système comptable

Définition

Ensemble des règles, méthodes et pratiques utilisées dans une organisation pour mesurer et enregistrer ses activités économiques.



système comptable n. m.
processus comptable n. m.
système de comptabilité n. m.

anglais

accounting system
accounting process

90. taux d'intérêt

Définition

Pourcentage appliqué à une somme d'argent, placée ou empruntée, qui permet de calculer l'intérêt que rapporte cette somme pour une période déterminée.

Notes

Le taux d'intérêt peut être simple ou composé; fixe, variable ou progressif.



taux d'intérêt n. m.

anglais

interest rate
rate of interest



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

91. **taxe**

Définition

Recouvrement fiscal opéré par un État ou une personne morale de droit public afin de financer divers services publics.

Notes

De même nature que l'impôt, la taxe s'en distinguait traditionnellement par l'existence d'une contrepartie dont, en principe, bénéficiait le contribuable. Le terme *taxe* a pris une extension de sens et tend à être employé actuellement lorsque les fonds recueillis sont affectés à un organe déterminé ou sont collectés dans un but précis (ex. : taxe scolaire, taxe sur le tabac), et lorsque le prélèvement est opéré au moment d'une opération commerciale et varie selon le prix de celle-ci.



taxe n. f.

Le terme *taxe* s'emploie souvent pour désigner une taxe de vente, et parfois pour désigner un impôt indirect.

anglais

tax

92. **tenue des comptes**

Définition

Travail consistant au classement et à l'enregistrement des opérations financières et des données économiques se rapportant à une organisation dans les [documents comptables](#) de celle-ci.



tenue des comptes n. f.

tenue de comptabilité n. f.

tenue de la comptabilité n. f.

tenue de comptes n. f.

tenue des livres n. f.

tenue comptable n. f.

anglais

bookkeeping

recordkeeping

93. **titre**

Définition

Document, le plus souvent dématérialisé, transmissible et négociable, attestant le droit de propriété de son détenteur sur une [valeur mobilière](#).



titre n. m.

certificat n. m.

anglais

certificate



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

94. titre de créance

Définition

Titre attestant l'existence d'une *créance*.



titre de créance n. m.
titre d'emprunt n. m.
créance n. f.
titre de dette n. m.

Bien que les substantifs *créance* et *emprunt* employés seuls aient des sens différents, ils sont utilisés indifféremment dans les termes complexes *titre de créance* et *titre d'emprunt*. Ces deux termes dénotent néanmoins une légère différence de perspective en ce sens que *titre de créance* évoque le lien de droit établi entre le prêteur et l'emprunteur, et *titre d'emprunt*, le prêt contracté par l'emprunteur.

Le calque *titre de dette*, d'emploi peu fréquent, est acceptable parce qu'il est intégrable au système linguistique du français. En effet, dans le terme *titre de dette*, le substantif *dette* signifie « somme due à une personne », évoquant ainsi la notion d'obligation pécuniaire entre le prêteur et l'emprunteur.

anglais

debt security

95. trésorerie

Définition

Ensemble des fonds dont une entreprise dispose ou ensemble des finances publiques, qui permettent de faire face aux différents engagements financiers.



trésorerie n. f.
liquidités n. f. pl.

anglais

treasury
cash

96. valeur marchande

Définition

Valeur d'un bien ou d'un service, estimée en fonction de la confrontation de l'offre et de la demande sur un marché libre.



valeur marchande n. f.
valeur vénale n. f.
valeur de marché n. f.
valeur commerciale n. f.

Le terme *valeur de marché* connaît une variante avec la préposition *du* : *valeur du marché*.

anglais

market value

On trouve parfois le terme *commercial value* pour désigner le présent concept.



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

97. valeur mobilière

Définition

Instrument des marchés monétaire et financier émis par une personne morale, publique ou privée, et représentant une part de son capital ou un droit de créance sur son patrimoine.

Notes

Les valeurs mobilières sont susceptibles d'être cotées en bourse et constituent une source de financement à long terme pour leurs émetteurs. Il peut notamment s'agir de titres de participation (**actions**, quotes-parts), de titres de créance (**obligations**, bons du Trésor) ou de titres hybrides (obligations convertibles en actions).



valeur mobilière n. f.
valeur n. f.
titre n. m.

Les termes désignant le présent concept sont plus fréquents au pluriel (*des valeurs mobilières, des valeurs, des titres*).

anglais

security
financial security

98. vente

Définition

Cession, par une personne physique ou morale, d'un bien, d'un droit, d'un produit, ou d'un service, à un acheteur, moyennant un prix convenu.



vente n. f.

anglais

sale

99. ventilation comptable

Définition

Pratique comptable visant à détailler la répartition des entrées et des sorties de fonds entre différents comptes ou différentes catégories.



ventilation comptable n. f.
ventilation n. f.
répartition comptable n. f.

On emploie aussi les termes *ventilation comptable, ventilation* et *répartition comptable* pour désigner le résultat de cette pratique.

anglais

accounting breakdown
breakdown



Des mots qui s'additionnent : vocabulaire de la comptabilité

Pour accéder à l'ensemble des vocabulaires de l'Office québécois de la langue française :
oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/dictionnaires/index_lexvoc.html.

Pour connaître les outils et les services linguistiques de l'Office :
vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/a-propos-de-la-vitrine-linguistique/offre-de-services-linguistiques.

Pour consulter les ressources de la Vitrine linguistique :
vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca.

Pour visiter le site de l'Office :
oqlf.gouv.qc.ca/accueil.aspx.

Abonnez-vous à nos infolettres



© Office québécois de la langue française, 2025

Office québécois
de la langue
française

Québec 